

imposition sur vente de terrain

Par Jack0606, le 07/11/2024 à 17:54

Bonjour,

Je prévois vendre mon terrain environ 8000€

Est ce qu'il y est imposable et quel sera le montant en plus des frais de notaire???

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Jack0606

Par Marck.ESP, le 07/11/2024 à 18:01

Bonjour et bienvenue

Les frais de notaire sont généralement à la charge de l'acquéreur.

Vous pourriez être imposé sur la +value éventuelle., mais la vente d'un terrain pour 8 000 € est donc exonérée de l'impôt sur la plus-value, car elle est inférieure au seuil de 15 000 €.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article